



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRUES INTENSES : MISE EN ŒUVRE DE LA GRATUITE POUR LES TRAJETS ENTRE LES ECHANGEURS 25 ET 26 DE L'A16

Arras, le 5 janvier 2024

Les inondations impactent très fortement le réseau routier du département, en particulier dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Le franchissement de la Canche entre Etaples et Beaurainville est en effet devenu impossible à plusieurs endroits du fait de la fermeture des RD145, RD146, RD901 et RD113.

Face à cette situation, il convient d'apporter aux usagers de la route des facilités et pallier la défaillance temporaire du réseau routier sur ce secteur. Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a donc sollicité la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) pour qu'elle puisse à titre exceptionnel accorder la gratuité aux usagers se déplaçant sur ce secteur de l'A16.

Le préfet remercie vivement la SANEF qui a répondu favorablement à cette demande. En conséquence, les clients effectuant un trajet entre l'échangeur 25 de Berck et l'échangeur 26 du Touquet bénéficieront de la gratuité du samedi 6 janvier 2024 0h au lundi 8 janvier 2024 23h59.

Modalités pratiques de cette mesure

Les clients qui rentrent à l'échangeur 25 et sortent à l'échangeur 26 ou rentrent à l'échangeur 26 et sortent à l'échangeur 25 n'auront donc rien à payer. Pour autant, les barrières ne seront pas ouvertes et le passage au péage s'effectuera comme à l'accoutumée. Seul le tarif changera.

- Pour les clients disposant d'un badge télépéage, aucune modification n'est à noter: ces derniers devront se présenter devant les barrières en entrée et en sortie, celles-ci s'ouvriront alors à la détection du badge, mais rien ne sera débité sur leur compte bancaire.
- Les clients ne disposant pas d'un badge devront prendre un ticket en entrée et le présenter en sortie à l'échangeur suivant. Un montant de 0€ s'affichera et la barrière s'ouvrira alors automatiquement sans nécessité de paiement.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)